

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article695>



# Les amnésies de Politis

- Dossiers - Constituante -

# Politis

Publication date: vendredi 3 octobre 2014

---

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

---

*Suite à l'interview de Jean-Luc Mélenchon dans le journal Politis, André Bellon a adressé la lettre ci-dessous au Directeur du journal.*

---

**Monsieur le Directeur,**

J'ai remarqué l'intervention de Jean-Luc Mélenchon dans votre édition du 25 septembre. Après avoir voulu refonder la gauche, celui-ci veut aujourd'hui refonder la démocratie.

Chacun jugera de sa crédibilité sur ce terrain ; ce n'est pas le sujet de ma préoccupation même si je crains que son nouvel avatar ne nuise à l'objet bien identifié qu'est une Constituante, qui ne saurait être confinée à l'image et au rôle d'une personne et encore moins liée à son sort politique. Le peuple, dans son acception la plus large, est la totalité des citoyens et non l'électorat habituel de tel ou tel leader politique. L'échec de la tentative de récupération du vote référendaire contre le TCE en 2005 par les partisans d'un candidat du « non de gauche » en a été une illustration.

Dans la grave crise politique que traverse le système institutionnel français, je me réjouis, cela étant, de voir le développement des idées qui sont les nôtres puisqu'aujourd'hui tant de responsables politiques reprennent les analyses portées par la Constituante.

En revanche, pour ce qui est de votre journal, je m'étonne de vous voir assimiler de fait l'objectif de la Constituante à l'action d'une personnalité. S'agissant de ce que vos colonnes appellent « un objet politique neuf », je ne pense pas qu'il vous ait échappé que votre propre journal, Politis, avait publié le 8 juillet 2010 (Voir <http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article305>) un article faisant état de la création le 25 septembre 2007 de l'Association pour une Constituante et en présentant les objectifs. Depuis lors, cette Association s'est développée au travers de ses actions et de celles de ses cercles (Voir [www.pouruneconstituante.fr](http://www.pouruneconstituante.fr)).

Elle n'a, pour sa part, aucun lien avec quelque parti politique que ce soit, car un tel lien dévoierait son action qui vise à rassembler tous les citoyens attachés à la démocratie et non pas une partie d'entre eux. Elle se défie des effets de personnalisation et n'a aucune ambition électorale qui risquerait de la dénaturer et de la caricaturer.

Je m'étonne donc de cette perte de mémoire dans vos colonnes. Je n'ose penser que cet oubli serait dû aux options politiques de Monsieur Mélenchon puisque lui-même déclare ne plus se situer ainsi.

Je vous serais reconnaissant d'informer vos lecteurs de cette lettre que je me réserve de faire connaître. Je vous assure, Monsieur le Directeur, de mes sentiments distingués.

**André Bellon**

*Président de l'[Association pour une Constituante](http://www.pouruneconstituante.fr),*

*Ancien Président de la Commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée nationale*